

Gîtes à chauves-souris du Pays des Couzes

Mise en œuvre du document d'objectifs

Natura 2000

Copil du 30 octobre 2015



Plan de l'intervention

- Transfert de compétence pour l'animation du site
- Bilan des actions par thèmes et suites envisagées
- Questions diverses



Animation du site 2016-2018

- Possibilité pour les élus locaux d'être porteur du suivi de la mise en œuvre des docobs et de présider le comité de pilotage
- Fin du mandat de la structure animatrice au 31/12/2015 (appel d'offre prévu pour la période 2016-2017)



Objectif 1 : Préserver les territoires de chasse des chauves-souris

Concertation : Consultation par courrier du 07/07/2015 puis organisation d'une réunion avec les mairies pour le projet de PAEc « Prairie des Couzes » le 10/09/2015.

Participation aux réunions organisées par le SIVU Couze Chambon pour le PAEc « CT Couze Chambon » : 30/04/15, 21/09/15

PAEc « prairie des Couzes » : déposé au
15/09/15



PAEc « Couze Chambon » : prévu pour le
15/09/16



PAEC : Projet agro-environnemental et climatique

Un enjeu :

L'autonomie fourragère : valoriser le fourrage des zones difficiles pour limiter l'intensification des zones mécanisables.

Eviter la double peine : perte des milieux semi-ouverts de pente et perte de production d'insectes floricoles dans les prairies mécanisables

Des moyens pour les agriculteurs : soutien aux pratiques respectueuses de l'environnement, base contractuelle

Une gouvernance pluri-acteurs : copil Natura 2000

Un animateur : CEN Auvergne et des partenaires : LPO, AER



PAEC : Projet agro-environnemental et climatique

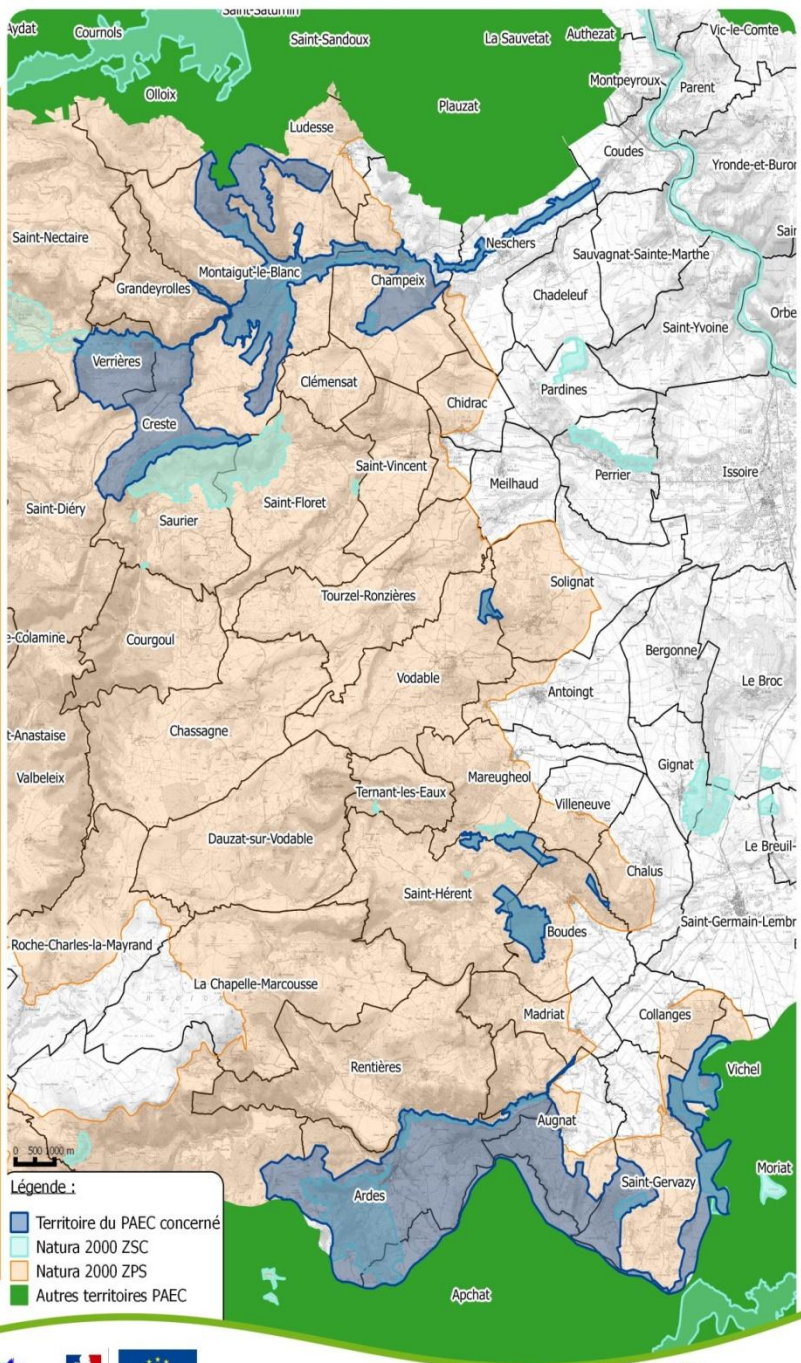
Un appel à projet du Conseil Régional : 15/09/2015

Une première sélection : validée, un dossier à finaliser pour le 15 novembre 2015





Une validation finale et budgétaire en CRAEc fin 2015-début 2016





Un engagement des agriculteurs au 15 mai 2016 (5 ans)





Légende :

-  Territoire du PAEC concerné
-  Natura 2000 ZSC
-  Natura 2000 ZPS
-  Autres territoires PAEC

- Légende :
-  Territoire du PAEC concerné
 -  Natura 2000 ZSC
 -  Natura 2000 ZPS
 -  Autres territoires PAEC

Projet de PAEC prairies des Couzes
- Localisation globale -

Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

AER
Environnement
et Territoire



PAEC : Projet agro-environnemental et climatique

Chiffres clefs

16 communes, 4 247 ha

2 500 ha SAU, 141 exploitants, **avec objectifs de contrat sur de 500 ha**

Trois mesures : pelouse mécanisable, parcours embroussaillé, prairie fleurie

BP : 218 000 euros, dont **195 000 euros d'aides aux agriculteurs**



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE



Mesure n°1 : pelouse mécanisable

MAEC "Pelouses mécanisables."		
32,47	Absence totale de fertilisation organique sur prairies et habitats remarquables (base de référence à 60 UN)	HERBE 03
	Ajustement de la pression de pâturage sur certaines périodes limitation chargement moyen annuel : 1,2 UGB	HERBE 04
56,58	limitation chargement instantané : non	
89,05 €/ha/an	TOTAL maximum	





Mesure n°2 : Pelouse embroussaillée non mécanisable

MAEC "Pelouse embroussaillée non mécanisable"		
75,44 €	Gestion pastorale	HERBE 09
75,44 €/ha/an	TOTAL maximum	





Mesure n°3 : Prairie maigre fauchée

	MAEC "prairie maigre fauchée"	
66,01 €	Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle	HERBE 07
66,01 € /ha/an	TOTAL maximum	



GUIDE D'IDENTIFICATION DES PLANTES INDICATRICES DE L'ÉQUILIBRE AGRO- ÉCOLOGIQUE DES PRAIRIES

TERRITOIRE DE
COTEAUX PERI-URBAINS

PAEC Coteaux péri-urbains

Les 20 catégories de plantes
classées selon un gradient d'humidité
des prairies humides aux pelouses sèches



3. Silène, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



4. Campanule, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



5. Knautie, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



6. Salsifis, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



1. Petite oseille, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



2. Vesce, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



7. Rhinante, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



8. Sauge, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



9. Trèfle, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



10. Lotier, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



11. Luzule, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



12. Saxifrage granulé, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



13. Pimprenelle, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



14. Oeillet, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



15. Polygale, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



16. Lin, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



17. Astragale, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



18. Anthyllide, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



19. Helianthe, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)



20. Thym, © CBNM (A. DESCHEEMACKER)





Objectif 1 : Préserver les territoires de chasse des chauves-souris

Proposition au comité de pilotage pour 2016-2018

Proposition n°1 : Consulter les agriculteurs par écrits pour affiner le budget (en cours), mais attendre validation finale pour organiser des réunions.

Proposition n°2 : Faire délibérer chaque conseil municipal concerné avant la validation finale du projet pour assoir l'appui politique.

Proposition n°3: Trouver une collectivité représentative pour la co-présentation du dossier en CRAEc au coté du CEN.



Objectif 1 : Préserver les territoires de chasse des chauves-souris

Proposition au comité de pilotage pour 2016-2018

Autres actions envisageables sur ce thème.

Proposition n°1 : Faire travailler un groupe d'étudiants de Vet Agro Sup sur la thématique des haies agricoles (recherche des leviers d'action).

Proposition n°2 : Participation au groupe de travail régional sur la prophylaxie et les impacts sur l'entomofaune et ses prédateurs.



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris



TRAVAUX SUR LES MONUMENTS PUBLICS

Concertation : analyse d'incidence (Restauration du Pont de la Louve, Eglise de Montaigut) : Relais local par Chauve-souris Auvergne pour le suivi des chantiers. Travail avec la DRAC sur l'aménagement de l'Eglise d'Ardes.

Etude : Analyse foncières et écologique du réseau de caves de St-Julien par Chauve-souris Auvergne



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris



*EGLISE d'ARDES – Aménagement d'une chiroptière
Demande d'autorisation déposée en septembre et acceptée par la DRAC
car aménagement meuble et réversible (finalement pas soumis à
autorisation)*

Projet vue de l'intérieur

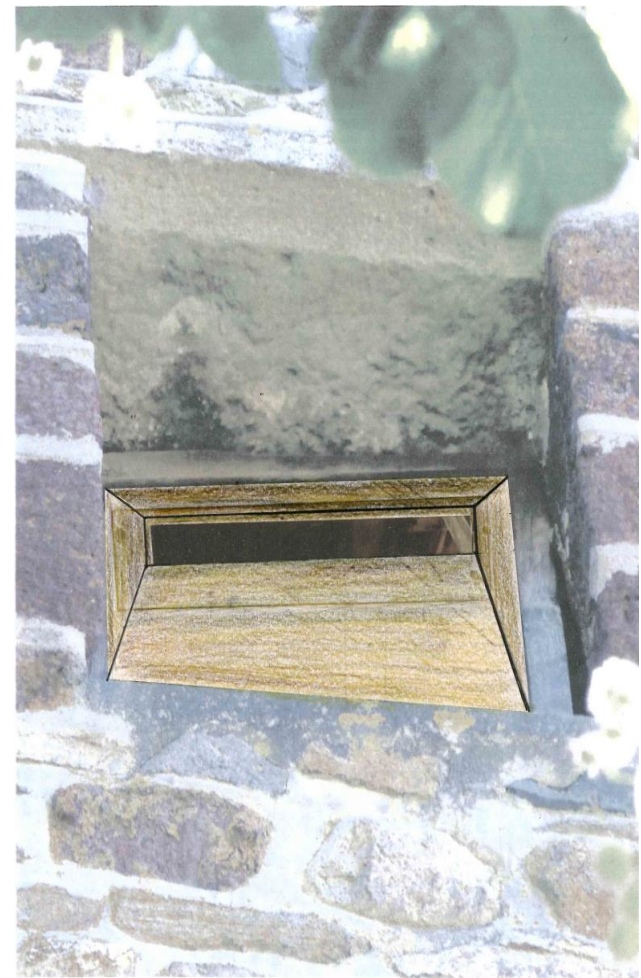


Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

EGLISE d'ARDES – Aménagement d'une chiroptière



Projet vue de l'extérieur



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris



CAVES SAINT-JULIEN – analyse écologique et foncière
Chauve-souris Auvergne

Chiffres clefs

Nombre total de caves = 144

dont 7 non cadastrées dont une à enjeux majeur (G.Rhinolophe)
dont 7 caves effondrées (5 non cadastrées, 2 cadastrées)

Usages des caves non effondrées = 136

Caves utilisées comme cave d'affinage = 11 (8%).

Caves fermées dont l'usage est inconnu (privé) = 43 (32 %).

Caves ouvertes, visitées et sans présence de chiroptères notée en hiver à ce jour = 63 (46%)

Caves ouvertes, visitées et avec présence de chiroptères notée en hiver à ce jour = 19 (14%)



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

CAVES SAINT-JULIEN– analyse écologique et foncière



Conclusion :

Majorité de caves ouvertes non favorables (caves froides ou dérangement hivernal), **enjeux de conservation ciblé sur une vingtaine de caves.**

Cohabitation possible avec l'enjeux affinage, les caves majoritairement utilisées par les chauves-souris n'étant pas localisées au même endroit.

Problème foncier sur 5%, mais surtout sur une cave à fort enjeu qui n'est pas cadastrée.



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

Proposition au comité de pilotage pour 2016-2017

Concertation :

- Porte à porte « SOS Chauves-souris » dans ma cave ?
- Gestion du désherbage dans les campings ?

Gestion :

- Fermeture de caves à St-Julien et pose des panneaux d'interdiction au Pont de la Louve (relance du contrat Natura 2000 déposé en mai 2013).
- Réparation des grilles à St-Nectaire.
- Nettoyage des caves de Champeix et Montaigut ? Démarche des biens sans maîtres ?



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

Proposition au comité de pilotage pour 2016-2017

Communication :

- Organiser une formation pour l'ATEN sur le thème des ouvrages souterrains en faveur des chiroptères.

Etude :

- Suivi télémétrique pour rechercher la colonie de Grand rhinolophe qui a quitté en partie l'Eglise de Montaigut
- Evaluation de la mise en place de la chiroptière sur l'Eglise d'Ardes.
- Evaluation de la mise en place des fermetures de caves.



Objectif 3 : Préserver les milieux naturels remarquables

Concertation : analyse d'incidence (Chambon sur Jeep)



Objectif 3 : Préserver les milieux naturels remarquables

Proposition au comité de pilotage pour 2016-2017

Concertation : enjeux rivières : participation aux réunions et aux actions du CT « Couze Chambon Amont »

Gestion : restauration des sources salées de St-Nectaire – projet de requalification naturel de l'espace parking à coté de Thermadore

Communication : non prioritaire

Etude : non prioritaire



Objectif 4 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces

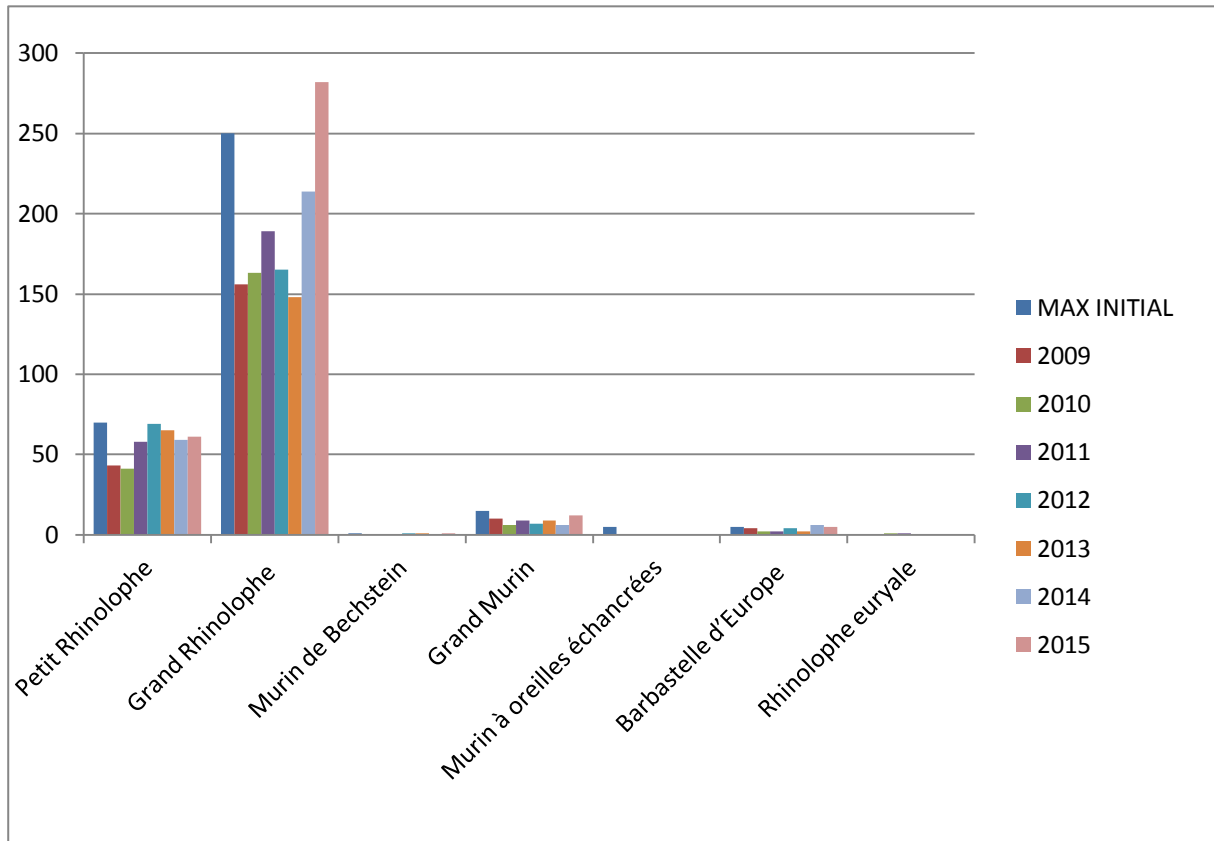
Etudes réalisées par l'association Chauve-souris Auvergne

Comptage des animaux été + hiver global sur tout le site



Objectif 4 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces

Suivi des populations en hibernation (Chauves-souris Auvergne, 2015)

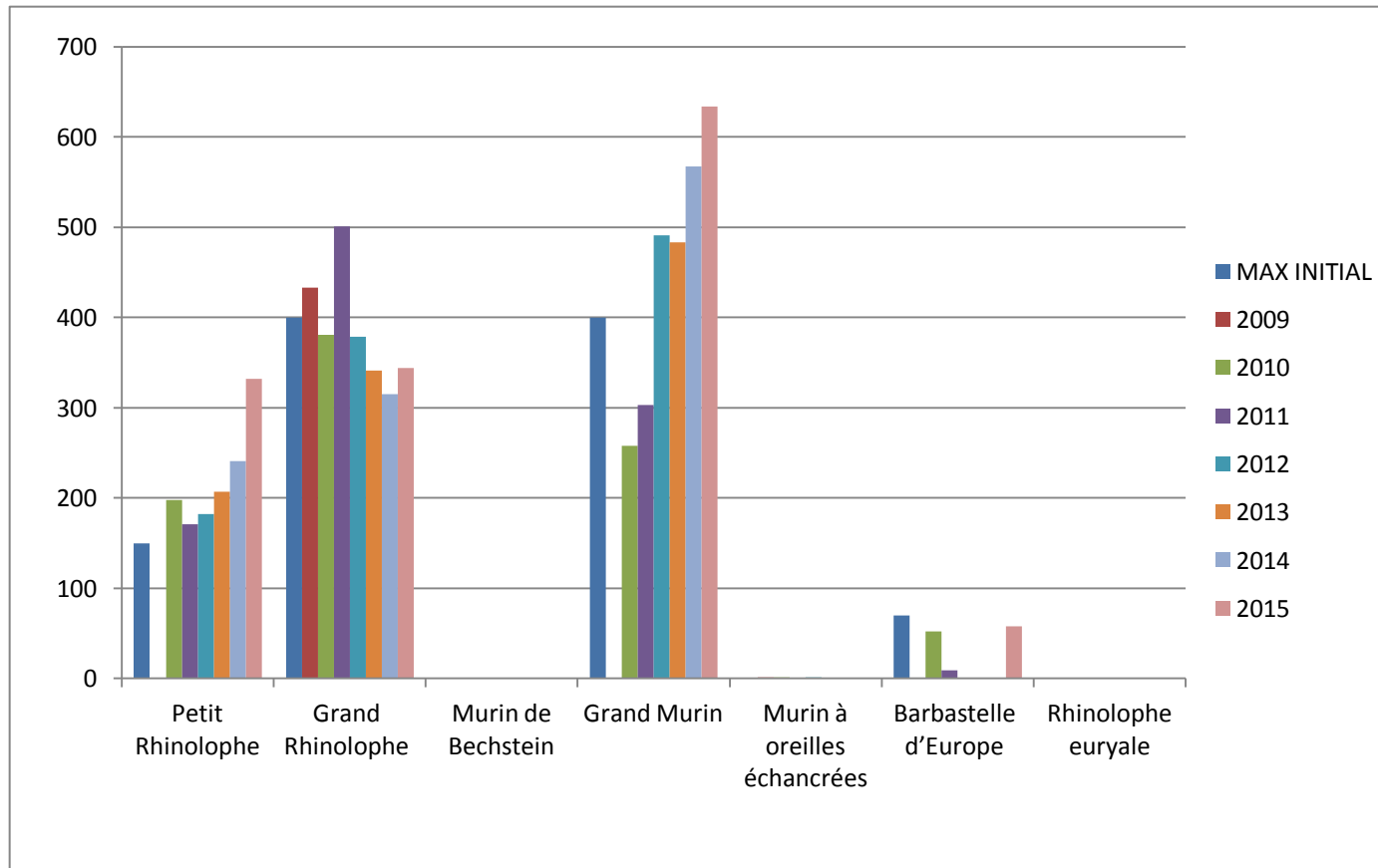


Tendance
Année
favorable



Objectif 4 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces

Suivi des populations en reproduction (femelles adultes), (Chauves-souris Auvergne, 2015)



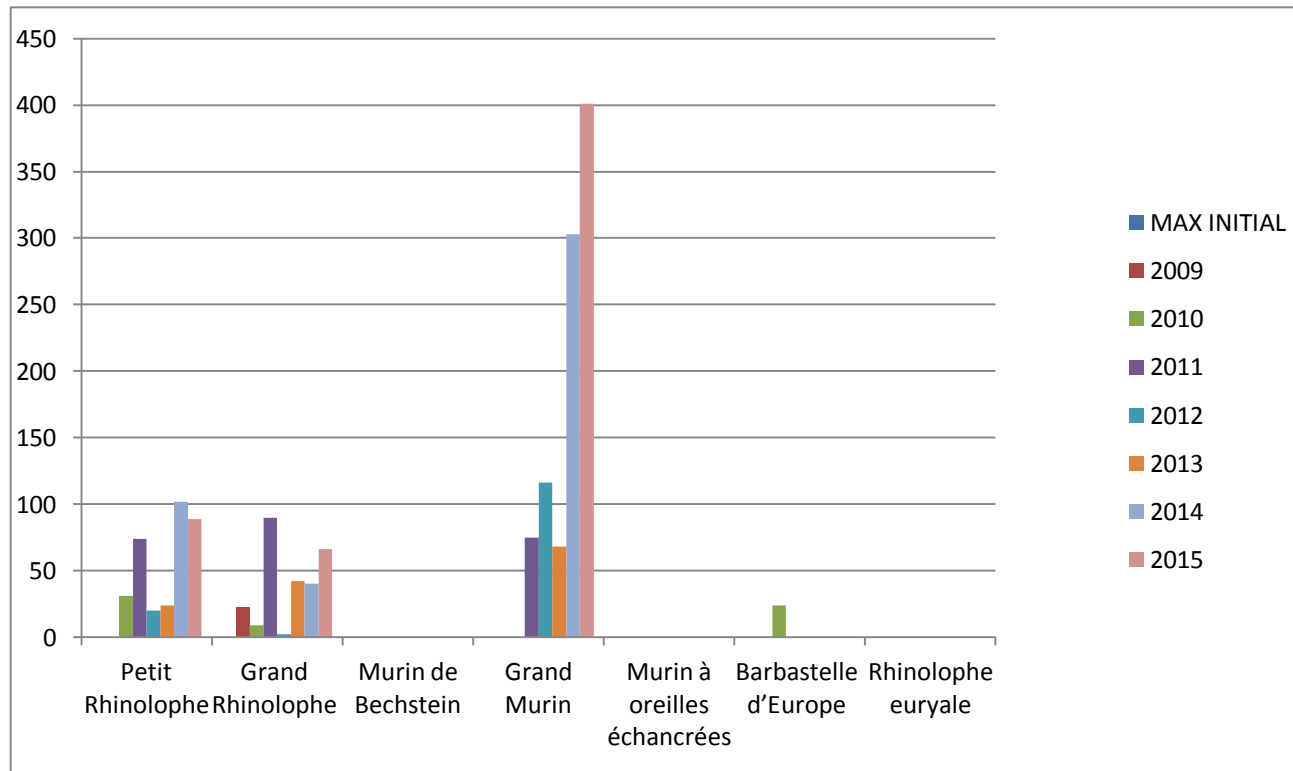
Année favorable pour Petit Rhinolophe et Grand Murin.

Baisse pour le Grand Rhinolophe : Déplacement de la colonie de reproduction de l'Eglise de Montaigut vers Olloix ?



Objectif 4 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces

Suivi des populations de jeunes (et males isolés) (Chauves-souris Auvergne, 2015)



Tendance
Année
favorable



Objectif 4 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces

Proposition au comité de pilotage pour 2016-2018

Ces suivis ne sont pertinents que sur le long terme donc proposition de poursuivre ces comptages.



Objectif 5 : Associer les acteurs locaux

Concertation : Valorisation pédagogique des colonies du Parc animalier d'Auvergne et des fontaines pétrifiantes de St-Nectaire : poursuite des rencontres avec les partenaires mais projet non abouti car complexe.

Communication :

investissement fort de Chauve-souris Auvergne, donc peu d'action spécifique natura 2000

- Ex : Projection d'un film sur les chauves-souris à Montaigut le blanc (plus de 80 participants)

Brèves pour bulletins municipaux à faire fin 2015

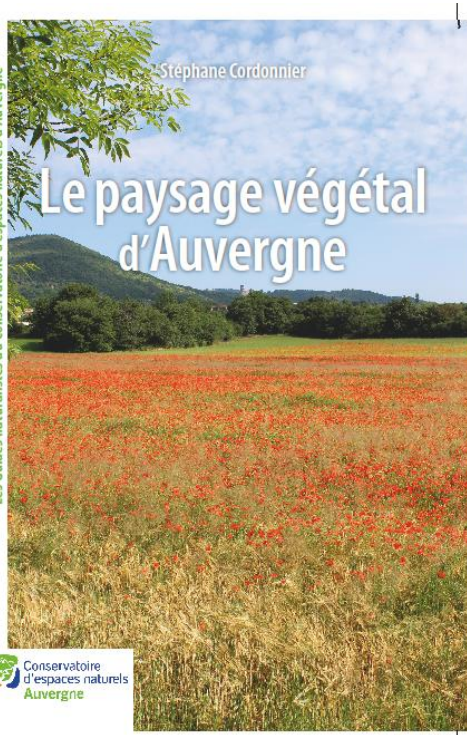
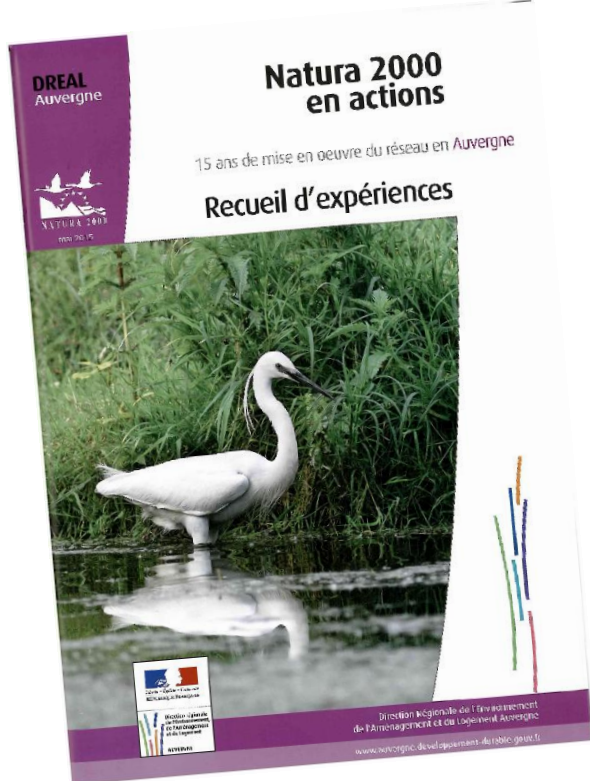


Objectif 5 : Associer les acteurs locaux

Communication : Valorisation des données dans des publications
(financements spécifiques)

Publication DREAL

Valorisation : Aménagement combles d'église



Publication CEN

Valorisation : description habitat naturel

Publication GMA et CSA

Valorisation données chauves-souris



Objectif 5 : Associer les acteurs locaux

Proposition au comité de pilotage pour 2016-2018

Concertation :

Organisation d'une réunion/formation avec la DRAC, les services liés pour valoriser les aménagements en faveur des chauves-souris sur les églises et monuments classés.

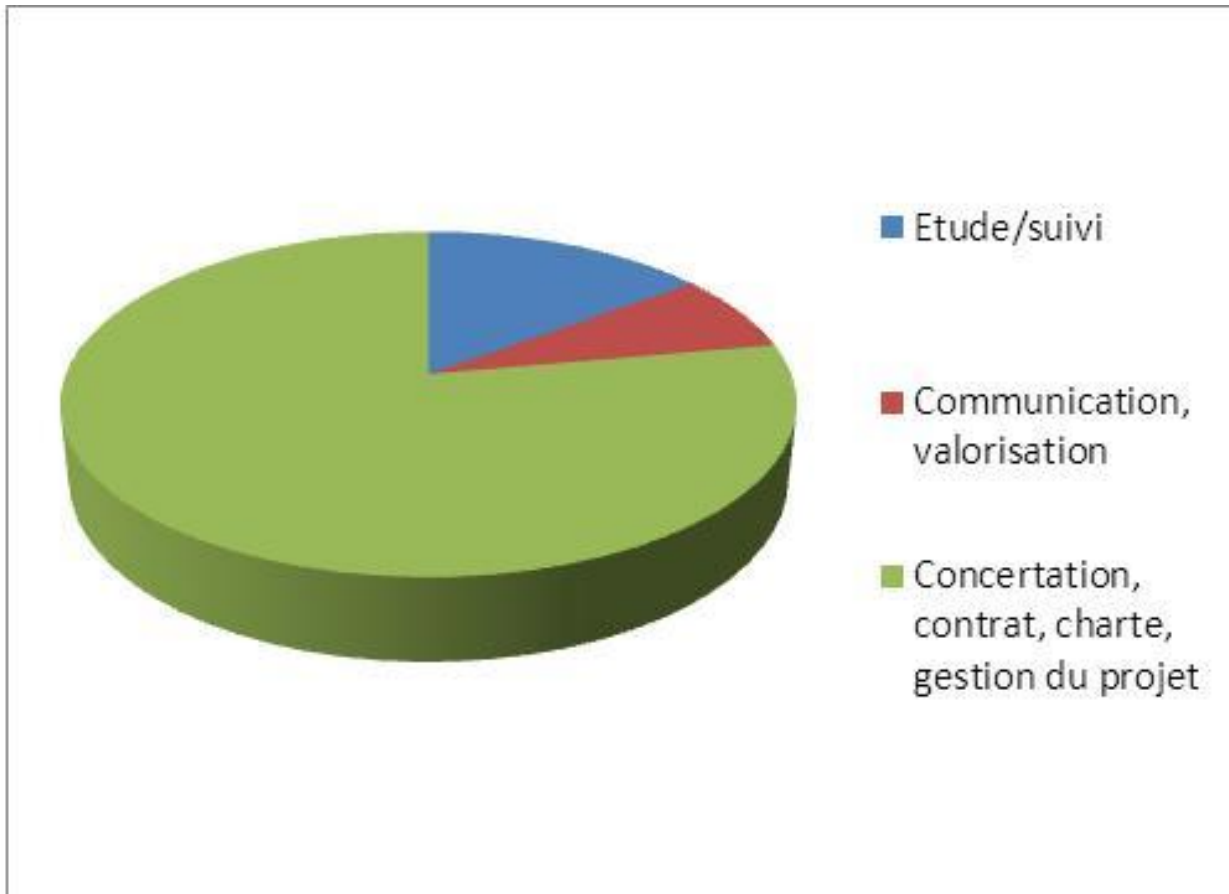
Organisation de réunion élus/agriculteurs pour la mise en place des PAEc

Communication :

Projection du film « Une vie de Grand Rhinolophe » à St-Nectaire et à Ardes ?
Autres ?



Budget animation 2015 – 13 500 euros



Détail budget animation 2015

13 500 euros

DETAIL DES OPERATIONS	Année 2015	
	Quantité	Montant en Euros
1. Mise en œuvre de la contractualisation	4,00	1 980,00 €
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux/intervention éventuels hors contrats)	4,50	2 227,50 €
3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique	2,00	990,00 €
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques		2 000,00 €
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)	2,00	990,00 €
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans / programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)	0,50	247,50 €
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	7,00	3 465,00 €
8. Mises à jour du Docob (toiletage ou révision du Docob)	0,00	- €
9. Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilans d'activité	2,00	990,00 €
10. Frais de déplacements / Autres frais	0,00	610,00 €
TOTAL GENERAL		13 500,00 €



Questions diverses





Merci de votre attention